

Compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2024



Présents : P. Hippert, A. Migot, C. Vuillaume, I. Marchal, Ch Pierson, R.Chatelain, E. Gruy, C.Vosgien

Absents excusés : A. Fleitz (donne procuration à Ch Pierson), M. Chartier, A. Giron

Le conseil municipal accepte de rajouter à l'ordre du jour :

Compétence facultative CC2T pour télésurveillance des zones économiques intercommunales.

Le conseil municipal accepte l'évolution des statuts de la CC2T pour y inclure la compétence facultative de télésurveillance des zones économiques communautaires.

Renouvellement convention avec MMD54 pour groupement de commande pour travaux réfection de voiries avec le CD54.

Le conseil municipal décide de résigner la convention pour passation de marchés publics relatifs aux travaux de chaussées sur les infrastructures, dépendances et routes de Meurthe-et-Moselle, de MMD54 en partenariat avec le CD54 pour une durée indéterminée (résiliation possible à tout moment). Coût de 110.00 HT par utilisation.

Prise en charge directe de frais de séjour colonie UFCV à une famille.

Le conseil municipal accepte que le versement de 20 euros pour une semaine de colonie UFCV en juillet 2024 soit fait directement à la famille à titre exceptionnel.

Motion sur le fonctionnement du SIS de la Côte en Haye.

Le conseil municipal décide d'écrire au SIS de la Côte-en-Haye pour avoir des informations sur le fonctionnement et son financement. L'ensemble du conseil municipal s'interroge sur le fonctionnement du SIS, particulièrement le périscolaire et le coût résiduel pris en charge par la collectivité. Il demande les informations du tableau des effectifs et la répartition des personnels sur les différentes tâches. Est-il possible d'étudier une organisation sans agrément CAF ? Qu'en est-il des effectifs qui vont prendre le bus à la rentrée de septembre 2024 ? Qu'en est-il du supplément de budget versé en 2023 et 2024 ? quelle perspective pour 2025 ?

Route de Boyer et surveillance de l'état des ouvrages d'art.

Le conseil municipal décide de travailler avec MMD54 (Monsieur Pascal Christophe, référent pour les ponts et ouvrages d'art) pour monter un dossier de remise en état des ponts communaux de la route de Boyer (technique, financement, en lien avec le programme national des ponts du CEREMA qui s'achève en 2025).

Forêt communale : proposition d'exploitation sur parcelles 2-4-11-8i

Dans le cadre du plan d'aménagement forestier de la commune, l'agent ONF propose des abattages en automne 2024 sur les parcelles 2 et 4, 11 et 8i. Le conseil municipal n'est pas favorable, décide de décaler d'une année au moins (pas d'affouage en 2024/2025)

Avis sur le dossier d'installation et d'exploitation de la méthanisation-injection de la SAS Méthawoëvre suite à consultation du 21 mai au 21 juin 2024.

Le conseil municipal ne s'oppose pas au projet, mais émet des réserves (strict respect du dossier et du cahier des charges, droit de regard sur la traçabilité des apports et de l'épandage des digestats)

Tableau de St Martin : plan de conservation-restauration

Le tableau de st Martin est en mauvais état et actuellement mis à l'abri (a été décroché du mur de l'église).

Le conseil municipal décide d'étudier la possibilité de monter un dossier de demande de participation financière pour sa restauration auprès de la fondation du patrimoine avec appel au mécénat.

Infos diverses :

Travaux assainissement : l'entreprise STPL reviendra faire deux branchements supplémentaires rue du petit étang cet été ; la cuve du chemin des paquis et celle de la place st Gérard doivent être posées aussi cet été, ainsi que le dernier branchement individuel ; les travaux de finition des espaces verts et des usoirs seront réalisés à la fin de tous les chantiers.

En complément, la commune fera intervenir l'entreprise pour réparer quelques linéaires de caniveaux qui sont abîmés ou enfoncés rue du petit étang et un avaloir allée de la source.

Borne incendie rue haie la croix : défectueuse et sera remplacée courant juillet 2024 (avec reprises de connexions par la CC2T) .

Composteur partagé : suivre les indications pour l'utilisation, n'incorporer aucun sac plastic.

Téléphone réseau cuivre : Orange informe que le réseau cuivre sera fermé techniquement à partir de janvier 2028.